

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

Suite à l'absence de quorum lors de la réunion du comité syndical du 20 juin 2025 et conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra **en présentiel** le :

Vendredi 27 juin 2025, à 9h30
Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins
05230 CHORGES

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires Générales

- 1.1 Présentation des délibérations prises en réunion de Bureau du 27 mai 2025
- 1.2 Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 29 avril 2025
- 1.3 Approbation des statuts de l'Entente Régionale Energies Sud (ERES)
- 1.4 Participation de la SEM Hautes-Alpes Energies dans la société Centrale Pic d'Assan et création d'une société anonyme
- 1.5 Rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
- 1.6 Désignation d'un référent déontologue des élus locaux

II. Ressources Humaines

- 2.1 Modification du tableau des effectifs
- 2.2 Avenant n° 1 à la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque prévoyance souscrit par le centre de gestion des Hautes-Alpes – Modification de la durée de la convention

III. Finances

- 3.1. Budget supplémentaire Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
 - 3.1.1. Approbation compte financier unique 2024
 - 3.1.2. Affectation de résultats 2024
 - 3.1.3. Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) 2024
 - 3.1.4. Programme des investissements 2025

ZA La grande île Nord Budget supplémentaire 2025
491 Rue des Pins
05230 CHORGES

Tél : 04 92 44 39 00

secretariat@syme05.fr

www.syme05.fr

- 3.2. Budget supplémentaire annexe Eborn
 - 3.2.1. Approbation compte financier unique 2024
 - 3.2.2. Affectation de résultats 2024
 - 3.2.3. Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) 2024
 - 3.2.4. Budget supplémentaire 2025
- 3.3. Budget supplémentaire annexe Réseau de chaleur
 - 3.3.1. Approbation compte financier unique 2024
 - 3.3.2. Affectation de résultats 2024
 - 3.3.3. Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) 2024
 - 3.3.4. Budget supplémentaire 2025
- 3.4. Budget supplémentaire annexe production ENR
 - 3.4.1. Approbation compte financier unique 2024
 - 3.4.2. Affectation de résultats 2024
 - 3.4.3. Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) 2024
 - 3.4.4. Budget supplémentaire 2025
- 3.5. Modification de la Régie d'avances en Régies d'avances et recettes

IV. Transition énergétique

- 4.1. Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur situé sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas
- 4.2. Réseau de chaleur - Convention définition des modalités de l'exercice et le périmètre du réseau de chaleur entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes et Savines Le Lac
- 4.3. Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur situé sur la commune de Savines Le Lac
- 4.4. Création d'une Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale

V. Questions Diverses

- 5.1. Label terre d'Innovation
- 5.2. Rendez-vous des énergies session 2025

Le Président,
Jean Claude DOU

